

**COMMUNE DE THURET
(Puy-de-Dôme)**

Séance du 23/07/2018

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 juillet 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-trois juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre LYAN, Maire.

Présents : Mr LYAN Pierre, Mme CORSI Adeline, Mr LE FLOCH Christophe, Mr BOUCHET Vincent, Mr Michel NORE, Mme PROLHAC-BARDIN Joëlle, Mme ANDANSON Sylvie, Mr BRUN Hervé.

Ayant donné pouvoir : Marina SCACHE a donné pouvoir à Adeline CORSI, Patrick CHALARD a donné pouvoir à Sylvie ANDANSON.

Excusé : Clément CORSI.

Mme CORSI Adeline a été élue secrétaire.

I – APPROBATION DU COMPTE-REDNU DE LA SEANCE DU 25 JUIN 2018 :

Le compte-rendu de la séance du 25 juin 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

II – DELEGATIONS :

- SIAEP : parmi les questions à l'ordre du jour du dernier conseil syndical :
 - La décision de reprendre une trentaine de branchements dans le cadre des travaux d'aménagement du centre bourg.
 - Concernant le conflit avec Alteau, la reprise des discussions avec le nouveau président de la SEMERAP et la conclusion d'un accord amiable avec protocole.
- SIAD : un projet de délibération proposé par le préfet sera soumis au conseil communautaire de Plaine Limagne lors de sa prochaine séance en septembre puis à l'ensemble des collectivités, chacun devant avoir délibéré au plus tard début octobre afin de respecter les délais pour une dissolution du SIAD au 31/12/2018.
- FREDON : lors de la dernière assemblée générale, au vu des résultats comptables, il a été décidé la création d'un groupe de travail (Pierre LYAN en fera partie) chargé de faire des propositions sur les différents types d'adhésion et leurs montants.

III – AVANCEE DES DOSSIERS ET DES COMMISSIONS :

· POLE ENFANCE

- ✓ Plateau école : le travail des plaquistes avance très bien et sera prochainement terminé, le plombier intervient dans quelques jours et le serrurier doit présenter un devis pour retourner la porte d'entrée et équiper l'ensemble des portes de barres anti panique.

COMMUNE DE THURET
(Puy-de-Dôme)

Séance du 23/07/2018

A noter : il a été demandé au maçon qui a réalisé la dalle des futures toilettes (dans le couloir sous l'escalier) de proposer un devis pour divers travaux de maçonnerie sur la commune.

- ✓ Conseil d'école : les effectifs pour la rentrée annoncés au dernier conseil d'école : 141 ou 142 enfants (18 départs en 6^{ème} et 13 arrivées en petite section de maternelle).

- ✓ Rentrée scolaire 2018 – création de postes d'adjoints d'animation en CDD : présentée dans les grandes lignes lors du précédent conseil municipal, l'organisation du personnel pour la prochaine rentrée scolaire nécessite la création de postes d'animation pour les temps périscolaires : matin, pause méridienne, T.A.P., soir et mercredi après midi.
Compte-tenu de l'incertitude sur la pérennité de la semaine à 4.5 jours pour les années suivantes et du maintien des TAP, ces postes seront à durée déterminée pour l'année scolaire à venir.
4 postes en CDD doivent être créés :
 - 1 poste d'adjoint d'animation à 20 heures par semaine annualisées du 31 août 2018 au 2 août 2019 en CDD pour accroissement d'activité
 - 1 poste d'adjoint d'animation à 20 heures par semaine annualisées du 31 août 2018 au 5 juillet 2019 en CDD pour accroissement d'activité
 - 1 poste d'adjoint d'animation à 25 heures par semaine annualisées du 31 août 2018 au 5 juillet 2019 en CDD pour accroissement d'activité
 - 1 poste d'adjoint d'animation à 17 heures par semaine annualisées du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019 selon le fondement de l'article 3-3 4^o de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 (temps non complet < 17.5h d'une commune de moins de 1 000 habitants).Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :
 - **DECIDE** la création des 4 postes d'adjoints d'animation
 - **DIT** que les crédits correspondants seront prévus aux budgets 2018 et 2019.

Pour info : les entretiens pour le poste d'agent maternel en contrat aidé ont eu lieu le 19 juillet et la candidature de Virginie RAYNAUD a été retenue.

- ✓ Rentrée scolaire 2018 – augmentation d'un temps de travail : en raison de la réorganisation du service Pôle Enfance, il est nécessaire d'augmenter le temps de travail de Mme COUSTEIX Nathalie qui à compter du 1^{er} septembre 2018 assurera dans ses missions l'encadrement et l'animation de l'ALSH périscolaire du soir, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30.
Par contre, compte-tenu des incertitudes sur la pérennité de la semaine à 4.5 jours, le temps de travail réalisé par Mme COUSTEIX et correspondant aux TAP sera comptabilisé en heures complémentaires pour l'année scolaire à venir, soit 15 heures par mois.
Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :
 - **ACCEPTE** la proposition d'augmentation du temps de travail du poste d'Adjoint Technique occupé par Mme COUSTEIX à 30,5 heures par semaine.
 - **DIT** que les crédits correspondants seront prévus au budget.

**COMMUNE DE THURET
(Puy-de-Dôme)**

Séance du 23/07/2018

Pour info : Aurélie ANDRIEUX sera nommée stagiaire au 1^{er} septembre 2018 sur le poste occupé précédemment par Isabelle LABONNE, radiée des cadres au 3 juin 2018.

- ✓ Tarifs ALSH périscolaire – année scolaire 2018/2019 :
 - Vu la délibération du 11 septembre 2018 fixant les tarifs de l'ALSH périscolaire
 - Vu le transfert de l'ALSH périscolaire du mercredi après-midi de la CCPL à la commune de Thuret

Conformément à la proposition du comité de pilotage de l'ALSH périscolaire réuni le 4 juillet.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **FIXE** pour l'année scolaire 2018-2019 les tarifs de l'ALSH périscolaire matin et soir comme suit :

Périscolaire du matin – 7h30/8h20		Périscolaire du soir – 16h30/18h30	
Tranche 1 < 500 €	Tranche 2 > 500 €	Tranche 1 < 500 €	Tranche 2 > 500 €
1.40 € l'heure	1.60 € l'heure	1.40 € l'heure	1.60 € l'heure

- **FIXE** pour l'année scolaire 2018-2019 les tarifs de l'ALSH périscolaire mercredi après-midi comme suit :

Tarifs des mercredis après-midi	Scolarisé à l'école de Thuret ou habitant la commune				Non scolarisé à l'école de Thuret et n'habitant pas la commune	
	2017/2018		2018/2019		2018/2019	
	Q.F.	Sans repas	Avec repas	Sans repas	Avec repas	Sans repas
0 à 550	1,50 €	3,00 €	2,00 €	4,00 €	2,60 €	5,20 €
551 à 700	2,50 €	4,50 €	3,00 €	5,00 €	3,90 €	6,50 €
701 à 950	4,10 €	7,60 €	4,50 €	8,00 €	5,85 €	10,40 €
951 à 1500	5,60 €	8,60 €	6,00 €	9,00 €	7,80 €	11,70 €
1501 et +	7,10 €	10,10 €	8,00 €	11,00 €	10,40 €	14,30 €

- AMENAGEMENT DES VILLAGES : des deux devis présentés pour des travaux de marquage au sol, le conseil municipal retient celui d'Aximum moins disant que celui des Signaux Girod. Pierre LYAN acceptera le devis et le transmettra à l'entreprise choisie.
- AMENAGEMENT HORS BOURG : la 1^{ère} tranche des travaux des chemins de Chassenet est terminée. Reste à réaliser le chemin de la Motte et deux dos d'âne, un sur le chemin des Peupliers et un autre sur le chemin des Aurancheix.
- ASSAINISSEMENT :
 - ✓ La station de Chassenet est en mode de fonctionnement depuis plusieurs jours, reste à planter les roseaux et quelques ajustements nécessaires sur le poste d'entrée. Un bilan est prévu pour mercredi 25 juillet, date de la dernière réunion de chantier, afin de déjà mesurer les résultats d'épuration en sortie. En septembre, les derniers réglages permettront de terminer le processus de certification. La partie technique achevée, suivra l'aménagement paysager avec reprise de la clôture, pose du portail et crépi du local technique.

COMMUNE DE THURET
(Puy-de-Dôme)

Séance du 23/07/2018

- ✓ Concernant l'assainissement de Thuret, la SEMERAP étudie dans le cadre du contrat d'affermage la possibilité de réaliser une partie des travaux nécessaires pour obtenir de la Police de l'Eau la levée de l'interdiction des droits à construire (entrées racines, entrée d'eau parasite avec passage caméra dans la partie non explorée)

- ACTION CULTURELLE : rappel du concert baroque le 25 juillet à l'église. L'Michel NORE s'est proposé pour héberger les deux musiciennes.

Prochain conseil municipal le lundi 10 septembre à 20 heures 30.